

Réf: Dossier 257832

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAKAA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody palmeraie
cite MUGEF-CI, lot 57,ilot 5 boite postale 932 Abidjan 22,
Lot 57, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAKAA »

Objet : - l'importation et l'exportation de produits dérivés du bois;

-l'achat et la vente de tous produits dérivés du bois (portes, fenêtres, meubles, parquets , etc.)

- tous équipements de maison;

- la formation;

- import-export;

- toutes prestations de services.

et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement a l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody palmeraie
cite MUGEF-CI, lot 57,ilot 5 boite postale 932 Abidjan 22,
Lot 57, Ilot 5

Dirigeant(s) M MALAN TAHI LUDOVIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11390 du 16/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73760/GTCA/RC/2023 du 16/10/2023

